



## FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

**Fiches Technique :** C-1  
**Date d'ouverture :** Février 2001                      **Date de mise à jour :** Décembre 2008

**Enjeux :**

<input type="checkbox"/>	Préservation et mise en valeur de la biodiversité
<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
<input checked="" type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
<input type="checkbox"/>	Retour à la baignade
<input type="checkbox"/>	Autres

**Nom du projet :** Aménagement d'une rampe de mise à l'eau  
**Promoteur :** La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)  
**Localisation :** Rivière Sainte-Anne dans le secteur de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

### Problématique :

Au Québec, la majorité des rives du fleuve Saint-Laurent sont de nature privée. Dans plusieurs régions, l'accès au fleuve est quasi inexistant. Sur le territoire du Comité ZIP Les Deux Rives on note un manque important d'accès « **publics** » au fleuve dans le secteur de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Il en est de même pour la rive Nord entre la ville de Trois-Rivières et de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

La population a donc peu d'endroit où mettre leur embarcation à l'eau de façon sécuritaire et lors de la consultation publique de la ZIP Les Deux Rives en mars 2000, cette préoccupation avait été soulevée par la population.

Afin d'augmenter l'accès au fleuve, le projet vise à aménager une rampe de mise à l'eau sécuritaire sur la rivière Sainte-Anne.

### Solutions :

- Augmenter l'accessibilité du public au fleuve par l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau sécuritaire sur la rivière Sainte-Anne.

### Avantages :

- Permettre à la population de redécouvrir et de retrouver l'usage du fleuve par la navigation de plaisance (bateau à moteur, à voile, kayak de mer, etc.).
- L'amélioration de l'accessibilité publique au fleuve figure parmi les priorités identifiées lors de la consultation publique organisée par la ZIP Les Deux Rives.
- L'aménagement d'une descente sur un affluent tel que la rivière Sainte-Anne facilite la mise à l'eau des embarcations et constitue un aménagement moins coûteux par rapport au même genre d'installation directement sur le fleuve (nécessité de brise-vagues, courant très fort sur le fleuve comparativement à la rivière).
- Donner à la population un accès sécuritaire à la rivière Sainte-Anne et au fleuve Saint-Laurent.

**Faisabilité :**

- Recherche d'un site où effectuer la rampe de mise à l'eau sans modifications majeures aux habitats fauniques et à l'environnement.
- Obtention d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement.

**Partenaires visés :**

- Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
- Fonds d'action Saint-Laurent
- Associations de pêche sportive et commerciale
- Commerçants locaux
- Le Comité ZIP Les Deux Rives

**Coûts :**

Les coûts d'aménagement d'une rampe de mise à l'eau sont évalués à plus de 40 000 \$.

**Échéancier :**

À déterminer.

**Indicateurs d'atteinte de l'objectif :**

- Aménagement de la rampe de mise à l'eau
- Utilisation de la rampe de mise à l'eau par la population

**Références :**

Projet présenté par La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)

**Notes supplémentaires :**